

[Traduction]

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, le télégramme de M. Dozois avait trait à une autre réunion avec M. Lussier, en vue de reprendre les discussions amorcées il y a quelques mois au sujet de l'emplacement du nouvel aéroport international de Montréal.

En décembre, j'ai fait savoir à M. Lussier que le gouvernement ne pourrait se procurer avant le premier de l'an les informations nécessaires à la poursuite de ces discussions et que je l'avertirais aux alentours du nouvel an de la date à laquelle on pouvait envisager une réunion. Nous avons pu, ensuite, fixer cette réunion à un moment qui nous convenait à tous deux et j'espère que nous pourrions tomber d'accord dans un avenir pas trop éloigné afin que le gouvernement puisse faire un choix définitif qui nous permette d'aller de l'avant en ce qui concerne l'aéroport.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Puis-je prendre un moment pour rappeler aux députés que notre temps sera bientôt épuisé. Je réclame la collaboration de la Chambre afin de donner au plus grand nombre de députés possible l'occasion de poser des questions. Les questions doivent être courtes, les supplémentaires peu nombreuses et les réponses brèves également.

[Français]

M. La Salle: J'aimerais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Je voudrais demander à l'honorable ministre de nous dire si, à son avis, les déclarations de M. Dozois sont de caractère personnel ou si elles engageraient le gouvernement du Québec?

M. l'Orateur: Je ne crois pas que la question soit recevable.

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire à l'honorable ministre des Transports.

Étant donné que nous avons appris, de source sûre, c'est-à-dire par une publication du gouvernement du Québec, que le gouvernement de cette province recommandait de choisir la rive sud du Saint-Laurent comme emplacement du futur aéroport international, le gouvernement fédéral a-t-il l'intention de s'en tenir à la décision du Québec de choisir la rive sud comme emplacement du nouvel aéroport?

[Traduction]

L'hon. M. Hellyer: Le choix définitif dépend du gouvernement fédéral, principal responsable dans ce domaine. (*Exclamations*)

Je ne pense pas qu'il soit utile que j'entame en ce moment une discussion au sujet des mérites respectifs des différents lieux proposés, car j'estime vraiment que cela ne serait pas conforme à l'accord conclu avec le gouvernement du Québec il y a quelques semaines, à savoir que nous engagerions les discussions sur le terrain technique avant de prendre une décision et de rendre celle-ci publique. Je préférerais donc de ne pas commenter la déclaration du député.

LA PÊCHE

LE HOMARD—LES COMMISSIONS D'APPEL DES DEMANDES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Pêcheries. Il a annoncé qu'on avait fixé une limite maximum, entrant en vigueur immédiatement, sur le nombre des barques autorisées à faire la pêche au homard dans les Maritimes en 1969. A cause des nouveaux pêcheurs de homard qui pourraient vouloir entrer dans l'industrie, le ministre pourrait-il nous dire quelles mesures ont été prises pour créer des commissions d'appel régionales chargées d'étudier les demandes des propriétaires de barques?

M. l'Orateur: Le député pose une longue question à laquelle il faudrait répondre à l'appel des motions. Ne pourrait-il pas demander au ministre de faire une déclaration à ce moment-là?

[Plus tard]

M. Crouse: Vu la décision de Votre Honneur, j'aimerais demander au ministre des Pêcheries s'il serait disposé à faire, demain, à l'appel des motions, une déclaration sur la question que je viens de soulever.

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêcheries): Bien volontiers, monsieur l'Orateur, mais j'ai l'impression que mon communiqué d'hier y répond. Il y aura des commissions d'appel dans chaque province.

QUESTION POSÉE AU CABINET

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Bien des Canadiens s'inquiètent du fait qu'au cours d'une entrevue outre-mer, le